

OBJECTIF RETRAITE : ANTICIPER, SECURISER, OPTIMISER

LIEUX ET DATES

BAR LE DUC : 23 et 30/11/2021

BELLEVILLE-SUR-MEUSE BRIEY: 2 et 09/12/2021

LAXOU : 3 et 14/12/2021

OBJECTIF(S)

Etre en mesure de transmettre son patrimoine professionnel et privé en optimisant la fiscalité, l'organisation juridique des biens et en préservant son pouvoir d'achat et son autonomie de décision.

PROGRAMME

Définir la consistance, la propriété et la valeur de son entreprise agricole.

- De quoi est composée mon entreprise ?
- Comment déterminer la valeur de mon entreprise ?
- A qui appartient cet outil de travail ?
- Fiscalité d'une cessation d'activité.

Optimiser la transmission de son entreprise.

- Organisation de la transmission du foncier.
- Aspects juridiques et financiers de la transmission.
- Optimisation juridique par la mise en société.
- Méthode et chronologie de la transmission : choix de la date, garanties, compromis.
- Optimisation des pensions de retraites.

Appréhender les impacts sur l'entreprise des règles juridiques et fiscales régissant son patrimoine global de l'exploitant.

- Impact sur la transmission de l'entreprise du choix du statut juridique du couple (mariage, PACS, concubinage).
- Conséquences pour l'entreprise des règles successorales obligatoires.
- Prise en compte dans la transmission de l'entreprise de la fiscalité successorale.

Optimiser la transmission de son entreprise par l'organisation de la transmission de son patrimoine global.

- Possibilités d'organiser la protection de son entreprise (testament, aménagement du régime matrimonial, mandat de protection...).
- Incidences positives pour l'entreprise des possibilités d'optimisation de la fiscalité patrimoniale (droits de succession et Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)).
- Sécurisation de la transmission de l'entreprise par le bon choix du type de donation.
- Préservation de son autonomie décisionnelle et de son pouvoir d'achat.
- Nécessité de réaliser un bilan de l'entrepreneur avant toute décision.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Tout exploitant(e) agricole sur le point de prendre sa retraite ou en réflexion, avec un projet de transmission.

MÉTHODES

Apports théoriques, échanges interactifs, exercices pratiques et quiz.

Support PowerPoint avec schémas et exemples.

Remise d'un document support aux stagiaires et d'un diagnostic individuel transmission à compléter lors de la formation.

MODALITES D'EVALUATION

Tout au long de la formation, lors de mise en pratique sur des cas concrets, des exercices, des quiz et lors des échanges. Une évaluation orale en fin de formation permettra de valider l'atteinte des objectifs.

INTERVENANT(S)

Frédéric AIGLE, Pauline BOXEBELD ou Isabelle CHARLES, Juristes Cerfrance Adheo.

Jean-Philippe VIGNOL, Consultant en gestion de patrimoine Cerfrance Adheo.

DURÉE

2 jours (14 heures)

TARIFS

Personnes éligibles à VIVEA : 98 € HT (Tarif 2021).

Autres publics : 480 € HT

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.